

Dissertation sur une citation de De Gaulle

Par **Helpmepleaseouu**, le 10/10/2015 à 18:39

Peut-on considérer avec de Gaulle 'qu'une constitution est un esprit , des institutions et des pratiques ?

Voici mon sujet de disserte et je suis complètement pommé . Si quelqu'un pouvait m'éclairer un tout petit peu sa serait super . Ayant un chargée de TD qui ne sert pas à grand chose je ne suis perdue

Par **Emillac**, le 10/10/2015 à 19:54

Bonsoir,

Alors pourquoi ne pas vous abreuver aux meilleures sources ?

Avez-vous écouté, au moins une fois, la conférence de presse du 31 janvier 1964 d'où est tirée cette citation ? Un vrai cours magistral, un peu longuet, c'est du de Gaulle pur sucre, sur la Constitution de 58.

[smile3]

C'est par là (à partir de 9:30) :

<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine/documents/31-janvier-1964--conference-de-presse-du-general-de-gaulle.php>

Et ici, une transcription (un peu approximative, mais bon...) :

<http://mjp.univ-perp.fr/textes/degaulle31011964.htm>

De Gaulle devrait vous donner quelques idées en direct.

[smile4]

Sans jamais perdre de vue que la Constitution de 58 était un "costard taillé sur mesure" par Michel Debré et consorts pour le Grand Charles...

Par **Helpmepleaseouu**, le 11/10/2015 à 12:23

C'est gentille d'avoir répondu ;) Apres avoir écoutée les 91 min je vois mieux l'idée . Mais je suis loin d'avoir un plan ;(

Et pour venir à debré , dois-je l'intégré complètement dans le devoirs ou juste parler de lui quelques lignes ?

Encore merci , vous m'avait été d'une grande aide....

Par **Emillac**, le **11/10/2015** à **13:06**

Bonjour,

Ce qui est officiel, c'est que Debré, alors Garde des sceaux, a dirigé le groupe de travail chargé de la rédaction de la Constitution de la Ve République. Donc, ça, vous pouvez l'écrire. Qu'il ait "taillé un costard sur mesure pour le Grand Charles" (et que certains estiment que "le costard" était "trop grand" pour ses successeurs), là, c'est à vous de voir...

[smile4]